LEVÉE DU CODE 78

Programme officiel de la formation passerelle code 78 vers le permis B classique : de la boîte automatique à la boîte manuelle.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux titulaires du permis B limité aux véhicules à boîte de vitesses automatique (code 78 pour raisons non médicales) d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'un véhicule de la catégorie B équipé d'un changement de vitesses manuel.

Public visé	Titulaires du permis B sous la restriction du code 78 (boîte automatique). Aucun délai d'attente minimal n'est exigé après l'obtention du permis automatique pour suivre cette formation.
Durée totale	7 heures de formation pratique effective, dont jusqu'à 2 heures possibles sur simulateur de conduite homologué.
Format	Individuel ou en séquences collectives : 2 élèves au maximum par véhicule et par enseignant.
Véhicule utilisé	Véhicule de catégorie B équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION (7 HEURES)

Le programme s'articule autour de deux modules pratiques consécutifs.

1 **Hors circulation, 2 heures**
Apprentissage de la mécanique et maniabilité.

2 **En circulation, 5 heures**
Trajectoire, anticipation et écoconduite.

MODULE 1 : MANIABILITÉ HORS CIRCULATION (2 H)

Format : plateau ou zone de circulation faible, ou simulateur (2 h au maximum).

Comprendre le point de patinage et l'embrayage

- présentation des composants de la chaîne cinématique d'un véhicule à boîte manuelle ;
- réalisation des démarrages et des arrêts (gestion synchronisée de la pédale d'embrayage et de l'accélérateur).

Fournes-en-Weppes
1201, rue Faidherbe
59134 Fournes-en-Weppes
03 20 50 38 29
aedominique59134@gmail.com

Sainghin-en-Weppes
67, rue du Capitaine Lheureux
59184 Sainghin-en-Weppes
03 20 32 04 35
aedominique59134@gmail.com

Laventie
25, rue du 11 novembre
62840 Laventie
03 21 63 75 99
aedominique62840@gmail.com

Gérer les rapports de vitesses à basse vitesse

- montée et descente des rapports (1re, 2e, 3e) à faible allure ;
- réalisation de démarrages en côte (avec et sans frein de stationnement ou aide au démarrage en côte).

Manœuvres à allure réduite

- gestion de la vitesse uniquement avec le pied sur l'embrayage (marche arrière, stationnements).

MODULE 2 : CONDUITE EN CIRCULATION (5 H)

Format : parcours variés (agglomération, routes, voies rapides et autoroutes).

Adapter les rapports de vitesse aux conditions de circulation

- analyse du profil de la route pour anticiper le bon rapport (rétrogradages, reprises) ;
- utilisation du frein moteur et rétrogradage avant une intersection ou un virage.

Insertions, dépassements et variations de vitesse

- recherche de l'accélération franche lors des insertions sur voies rapides (monter les régimes) ;
- évaluation des distances d'arrêt et de la réactivité du véhicule manuel lors des dépassements.

Écoconduite et comportement citoyen

- utilisation optimale du compte-tours pour réduire la consommation de carburant et les émissions polluantes ;
- maintien du regard au loin et de l'analyse de l'environnement malgré la charge mentale liée à la manipulation de la boîte manuelle.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Type d'évaluation	Évaluation continue des compétences tout au long de la formation. Si les objectifs pédagogiques ne sont pas atteints au bout des 7 heures, des heures complémentaires peuvent être proposées.
Validation	Délivrance de l'attestation de suivi de formation (conforme à l'arrêté ministériel), signée par l'auto-école et l'élève.
Droit de conduire	L'attestation originale permet de conduire immédiatement un véhicule à boîte manuelle sur le territoire national pendant 4 mois, en attendant la fabrication du titre définitif par l'ANTS.

Fournes-en-Weppes
1201, rue Faidherbe
59134 Fournes-en-Weppes
03 20 50 38 29
aedominique59134@gmail.com

Sainghin-en-Weppes
67, rue du Capitaine Lheureux
59184 Sainghin-en-Weppes
03 20 32 04 35
aedominique59134@gmail.com

Laventie
25, rue du 11 novembre
62840 Laventie
03 21 63 75 99
aedominique62840@gmail.com